

# Conseil de quartier Grande-Île, Lac, Bretonnière

## Compte rendu de la réunion du mercredi 28 mars 2012

**Lieu** : Maison des Associations du Lac à 20 h 30

**Présents** : Nicole MICHEL, Renée- France LEGUELLEC, Ysabelle TESSIER-THOURET, Rémy CARPENTIER, Jean François LHOMME, Laurent HARIVEL, Jean Pierre DEPONDT, Christian MIGNARD, Patrick MAIN, Guy MICHEL, Pierre BONFILS,

**Excusés** : Charles LEDUC, Jean-Baptiste HENRY, Michel POUTEAUX, Maurice PRIOUL, Yvan GIORDANO

1 – Compte-rendu du Conseil de quartier du 19/01 : approuvé

2 - Intervention de Rodolphe BARRY, Maire-adjoint délégué à

**2.1 Onde verte CD36** : du rond point du Manet à la sortie de Voisins,

- sens Trappes → Chateaufort le matin,
- sens Chateaufort → Trappes le soir

Etude du passage a 3 voies (en gagnant sur le terre plein central) du carrefour CD36-Route de Guyancourt dans le but de désengorger la route de Guyancourt entre l'avenue Joseph Kessel et la CD36.

**2.2 Travaux secteur du Lac** :

Etude de la zone S2 en 2012 à S1 en 2013

Travaux : fin 2012 à 2014

Décision de créer un groupe de travail pour remonter les problèmes actuels et faire des suggestions sur les futurs aménagements.

Participants : Nicole MICHEL, Ysabelle TESSIER-THOURET, Charles LEDUC, Pierre BONFILS,

Des demandes ont déjà été formulées en séances pour une réalisation à court terme :

- Ajouts de passages piétons rue des Berges et rue des Mouettes
- Ajout ralentisseur devant la passerelle

**2.3 Passerelle sur la CD36** :

Les travaux auront lieu au mois de Juillet et Aout.

LA CD 36 sera coupée pendant deux nuits : une pour le démontage et une pour la pose de la nouvelle passerelle.

La nouvelle passerelle sera à l'identique de celle récemment changée.

#### **2.4 Rappels divers :**

**Réouverture du parking des résidences du Lac :** une réunion avec OSICA le 20/03, le projet sera présenté lors du prochain conseil de quartier.

**Modification de la réglementation des zones bleues :** nouveau panneau de signalisation, nouveau disque. Le conducteur doit indiquer son heure d'arrivée, chaque commune détermine la durée de stationnement autorisée par lieu. Pour Voisins le Bretonneux la durée est uniforme quelque soit le lieu et fixée à 1h30.

**En cas d'urgence, appelez le 17** et non le commissariat de Guyancourt.

#### **3 - Questions diverses, tour de table :**

- Retour sur la rencontre avec l'IFAC du 15/02 : une animation sera faite en commun pour la Fête de la musique le 21/06 au centre commercial de la Bretonnière.
- Budget voté pour l'installation d'une caméra de vidéosurveillance dans la coulée verte.
- Assemblée plénière CODESQY sur l'État des lieux du développement durable à Saint Quentin en Yvelines